



Ecole d'Esthétique

FOURNIER

Vichy / Clermont-Ferrand

**Plus de 35 ans d'expérience
dans la formation professionnelle**

Baccalauréat Professionnel (3 ans) Esthétique – Cosmétique – Parfumerie



L'ECOLE FOURNIER

A VICHY :

Ecole d'Esthétique FOURNIER

3, rue du Président Roosevelt

03200 VICHY

Tél. : 04 70 98 62 77

Fax : 04 70 98 65 81

E-mail : ecolefournier@yahoo.fr

Site Internet : www.ecolefournier.fr

Siret 378 495 659 00013 APE 8559B

A CLERMONT-FERRAND :

Ecole d'Esthétique FOURNIER – BAPTISTINI

7, place Michel de l'Hospital

63000 CLERMONT-FERRAND

Tél. : 04 73 14 97 00

Fax : 04 73 25 93 31

E-mail : ecolefournier.clermont@yahoo.fr

Site Internet : www.ecolefournier.fr

RCS Clermont-Ferrand 523 156 693 – APE 8559A

NOS JOURNEES PORTES OUVERTES :

A VICHY :

Le samedi 4 février 2012

Le samedi 31 mars 2012

Accueil de 10h à 17h

dans nos locaux au Lutétia (rez-de-chaussée),
5, rue de Belgique, à Vichy

A CLERMONT-FERRAND :

Le samedi 28 janvier 2012

Le samedi 24 mars 2012

Le samedi 12 mai 2012

Accueil de 10h à 17h au

7, place Michel de l'Hospital, à Clermont-Ferrand

Depuis septembre 2009 :

Dès la fin de la classe de 3^{ème}, l'élève peut intégrer le BAC PRO Esthétique en 1^{ère} année (classe de seconde).

Le Bac Pro Esthétique se prépare désormais en trois ans (après la classe de 3^{ème}) avec préparation et présentation au C.A.P. Esthétique-Cosmétique à la fin de la 2^{ème} année (soit l'équivalent de la classe de Première).

LA PROFESSION

Les métiers de l'esthétique et de la cosmétique connaissent actuellement un **essor considérable**. Il y a à cela de multiples raisons : par exemple, la place toujours croissante de la femme dans notre société, l'attraction masculine de plus en plus affirmée vers les soins esthétiques, les progrès scientifiques enfin, qui font que les soins et les produits sont de plus en plus performants, et qui, par ailleurs, augmentent considérablement l'espérance de vie et la nécessité de prendre soin de soi.

En fait, **l'esthétique conquiert progressivement sa place dans notre société tout comme la coiffure l'avait fait longtemps avant elle.**

La diversification récente de ses débouchés lui ouvre la perspective d'un avenir brillant, d'autant plus que la formation française se lance à la conquête du **marché européen**.

LES DEBOUCHES

L'élève titulaire du Baccalauréat Professionnel est une technicienne hautement qualifiée qui peut exercer ses activités dans les secteurs suivants :

- Instituts de beauté
- Centres d'esthétique spécialisés (soins du corps,...)
- Centres de thalassothérapie
- Centres de vacances, de loisirs, de remise en forme,...
- Organismes culturels ou médiatiques
- Parfumeries
- Salons de coiffure avec activités esthétiques intégrées
- Entreprises de fabrication de produits cosmétiques ou de matériel professionnel
- Entreprises de distribution de produits cosmétiques ou de matériel professionnel
- Etablissements de soin, de cure, de convalescence, de réadaptation,...
- Centres ou résidences d'accueil pour personnes âgées
- Conseils en image personnelle
- Professions artistiques (TV, cinéma) ...
- Secteur indépendant (esthétique à domicile, en milieu hospitalier, carcéral,...)



LES QUALITES REQUISES

L'esthéticienne est une **spécialiste des soins du visage, du corps, du maquillage** : elle a pour rôle essentiel de maintenir la beauté du visage et du corps à l'aide de moyens techniques et de produits cosmétiques bien choisis.

Elle doit sans cesse faire appel à sa **sensibilité**, à son **sens artistique**, son **sens créatif**.

Elle évolue dans un univers où domine le sens du toucher. Elle est en contact permanent avec autrui, et doit faire preuve de **psychologie** : l'esthéticienne est aussi à l'écoute de ses clients.

Enfin, elle doit avoir des **qualités commerciales** certaines : ce n'est pas seulement une technicienne.

Le métier requiert une présentation agréable, du goût, de l'adresse, de la douceur, mais aussi une bonne culture générale.

LA SCOLARITE

L'enseignement se déroule sur **trois années scolaires**, de **septembre à juin**, avec interruption aux vacances scolaires (L'école respecte le calendrier des vacances scolaires de l'**Académie de Clermont-Ferrand**) et au moment des stages en entreprise.



L'élève suit à la fois

- une scolarité à temps complet (cours théoriques et pratiques)
- et une période de formation en entreprise répartie comme suit :

Stages en entreprise :

- Classe de Seconde (soit 1^{ère} année de Bac Pro) : 6 semaines
- Classe de Première (soit 2^{ème} année de Bac Pro) : 8 semaines
- Classe de Terminale (soit 3^{ème} année de Bac Pro) : 8 semaines

Ces stages font l'objet d'un dossier présenté par le candidat à l'examen. Il porte à la fois sur le travail réalisé et l'évaluation du stagiaire par le tuteur.

Ces périodes de formation en entreprise sont des moments déterminants de la formation car elles permettent à l'élève de développer ses capacités d'autonomie et son sens des responsabilités. A ce titre, elles doivent être organisées en interaction avec la formation donnée à l'école.

Pendant les stages, l'élève reste sous la responsabilité de l'école, qui signe avec l'entreprise d'accueil une convention de stage. L'élève est alors sous la dépendance d'un tuteur, qui organise et contrôle son travail.

LE PROGRAMME DE FORMATION

Le programme que nous dispensons est conforme à celui établi par l'Education Nationale.

Il comprend un **domaine professionnel** et un **domaine d'enseignement général** :

DOMAINE PROFESSIONNEL

Etude de situations professionnelles

- La biologie générale et biologie appliquée à la profession (peau, muscles, os...)
- Les méthodes et les technologies : conseils en esthétique-cosmétique, soins esthétiques du visage et du corps, maquillages, épilations diverses, manucurie, beauté des pieds, parfums, bronzage...
- Le cadre organisationnel : ergonomie, hygiène, sécurité, installation des locaux, réglementation professionnelle, qualité de service

Organisation et gestion d'activités professionnelles

- La création ou le rachat et le pilotage d'une entreprise,
- Les opérations comptables et administratives courantes, la gestion du personnel,
- La vente-conseil.



Enseignement pratique

- L'ensemble des techniques de soins esthétiques (techniques manuelles et utilisant des appareils) du visage et du corps (*par exemple la digito-pression, la presso-esthétique, le modelage de relaxation, les soins amincissants, raffermissants, les enveloppements, la balnéo-esthétique...*)
- Les principes généraux du maquillage et les différentes techniques (*maquillage de correction, auto-maquillage, maquillage de soirée, de fête, grimage...*)
- Les techniques de manucurie et de beauté des pieds, y compris toute forme de prothèse ongulaire
- Les différentes techniques d'épilation
- Les techniques de coloration et de décoloration des poils
- Le bronzage artificiel (*l'enseignement donne lieu à un diplôme spécifique conforme à l'arrêté du 10 septembre 1997, autorisant la future esthéticienne à utiliser les solariums mis à la disposition du public*)



Arts Appliqués à la profession

A partir d'un thème donné, réalisation d'un projet de maquillage ou d'une publicité.

DOMAINE D'ENSEIGNEMENT GENERAL

Expression Française

L'enseignement porte sur l'étude de textes contemporains. Les élèves apprennent à répondre à des questions de compréhension du texte, à faire des résumés, à faire des développements personnels.

Mathématiques, Sciences Physiques

Le programme porte sur l'algèbre, les fonctions numériques, les statistiques, les calculs commerciaux, l'étude de la matière, l'électricité...

Histoire – Géographie

Connaissance du monde contemporain

Anglais

Enseignement essentiellement oral, ayant pour but de comprendre un client et de le conseiller dans ses achats. Epreuve facultative à l'examen, l'anglais est aujourd'hui indispensable pour travailler en centres de remise en forme, dans les grandes villes et, bien entendu, dans les régions touristiques.

Education Physique et Sportive

Ce programme sera dispensé et approfondi tout au long des trois années d'étude.

A l'issue de la 2^{ème} année (soit l'équivalent de la classe de Première), l'élève se présentera au C.A.P. Esthétique-Cosmétique auquel il aura été préparé dans l'ensemble des matières.
(cf Annexe 2)



En fonction de son niveau et de ses capacités, il pourra choisir à la rentrée suivante :

- d'intégrer la troisième et dernière année du Baccalauréat Professionnel (soit l'équivalent de la classe de Terminale) ou bien
- de se réorienter vers une autre formation et un autre diplôme :
 - o le Brevet Professionnel ou
 - o la formation en Soins du Corps.

(cf Annexe 1)

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

L'enseignement se déroule sur trois années scolaires, de septembre à juin, avec interruption aux vacances scolaires et au moment des stages en entreprise.

Discipline

La présence aux cours est obligatoire. Toute absence injustifiée et répétée implique un avertissement disciplinaire. Deux avertissements entraînent une exclusion définitive. Une tenue correcte (comportement, vêtements) est exigée.

Statut de l'élève

L'élève de l'école a obligatoirement le statut « scolaire », quel que soit son âge. Il bénéficie donc de certificats de scolarité, et reste ayant-droit de ses parents jusqu'à l'âge de 21 ans.

Coût des études 2011-2014

Classe de Seconde Année 2012-2013	- Acompte : 420 € - Puis 355 € par mois (de septembre à mai inclus)
Classe de Première Année 2013-2014	- Acompte : 355 € en juillet - Puis 350 € par mois (de septembre à mai inclus)
Classe de Terminale Année 2014-2015	- Acompte : 480 € en juillet - Puis 390 € par mois (de septembre à mai inclus)

Important : Ce coût comprend l'ensemble des cours, des produits, des livres, du matériel et du linge nécessaires à l'enseignement tout au long de la scolarité.

Il ne comprend pas l'hébergement. De nombreuses adresses de logements (foyers, chambres indépendantes, hôtellerie étudiante...) sont disponibles à l'école sur demande.

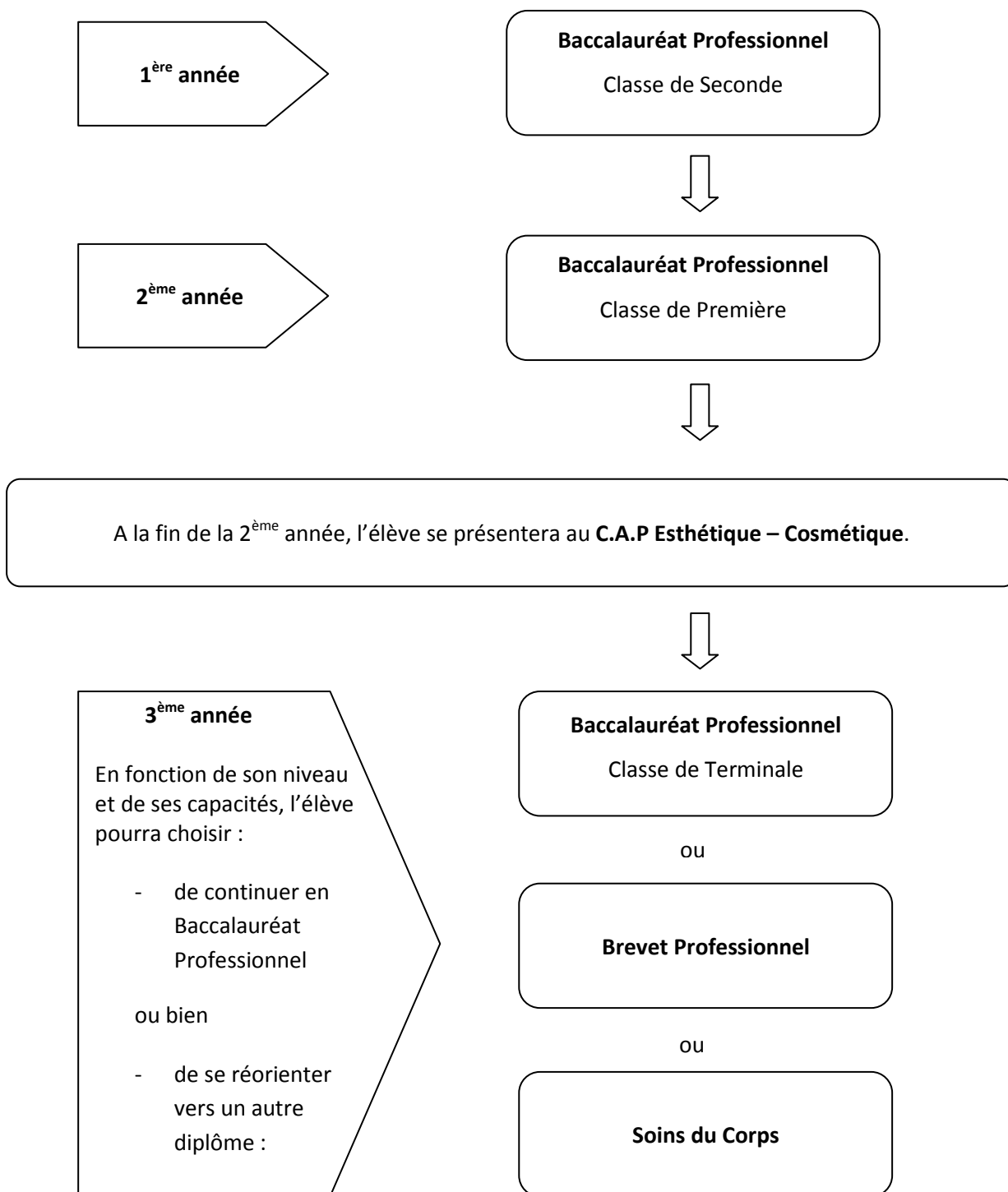
Après les études...

L'école continue à apporter son aide aux anciennes élèves (conseils pour une installation, une reprise d'affaires, offres de places...).

Elle offre une **remise à niveau** dans le domaine pratique à toute élève qui en aurait besoin avant de passer un test d'embauche.

ANNEXE 1

L'ESTHETIQUE, LA COSMETIQUE ET LA PARFUMERIE EN 3 ANNEES D'ETUDE



ANNEXE 2

LA FORMATION EN QUELQUES IMAGES



ANNEXE : LES REGLEMENTS D'EXAMEN

LE REGLEMENT D'EXAMEN DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (C.A.P.) ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE

Unités Professionnelles

EPREUVES	UNITES	COEFFICIENT	MODE	DUREE
EP1 - Techniques Esthétiques	UP1	8	Epreuve pratique et écrite	4h30
EP2 - Vente de produits et de prestations de services	UP2	3	Epreuve orale	30 min. max.
EP3 - Sciences et arts appliqués à la profession	UP3	4	Epreuve écrite	3h

Unités Générales

EPREUVES	UNITES	COEFFICIENT	MODE	DUREE
EG1 - Français et Histoire/Géographie	UG1	3	Epreuve écrite et orale	2h15
EG2 - Mathématiques/Sciences	UG2	2	Epreuve écrite	2h
EG3 - Education Physique et Sportive	UG3	1		
EF - Epreuve facultative de Langue Vivante Etrangère	UF		Epreuve orale	20 min.

LE REGLEMENT D'EXAMEN DU BAC PRO ESTHETIQUE – COSMETIQUE - PARFUMERIE

Le diplôme est présenté après trois années de scolarité, sous forme globale.

Pour être reçu, il faut obtenir 10 de moyenne à l'ensemble des épreuves.

Un candidat en échec peut garder le bénéfice des épreuves auxquelles il a obtenu la moyenne pendant cinq ans.

EPREUVES	UNITES	COEFFICIENT	MODE	DUREE
Etude de situations professionnelles	U.11	4	Epreuve écrite	4 heures
Mathématiques et Sciences physiques	U.12	2	Epreuve écrite	2 heures
Travaux pratiques de sciences physiques	U.13	1	Epreuve pratique	45 minutes
Organisation et Gestion d'activités professionnelles	U.21	2	Epreuve écrite	3 heures
Suivi de clientèle et animation	U.31	3	Epreuve orale	45 minutes
Soins Esthétiques	U.32	4	Epreuve pratique	3 heures 30
Maquillages	U.33	2	Epreuve pratique	2 heures 30
Langue vivante - (Anglais)	U.4	2	Epreuve écrite	2 heures
Français	U.51	3	Epreuve écrite	2 heures 30
Histoire Géographie	U.52	2	Epreuve écrite	2 heures
Education Artistique	U.6	1	Epreuve écrite	3 heures
Education physique et sportive	U.7	1	Epreuve pratique	
Anglais (facultatif)	UF1		Epreuve orale	20 minutes
Hygiène, Prévention, Secourisme (facultatif)	UF2		Epreuve écrite	

Remarque : pour les épreuves facultatives, seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.